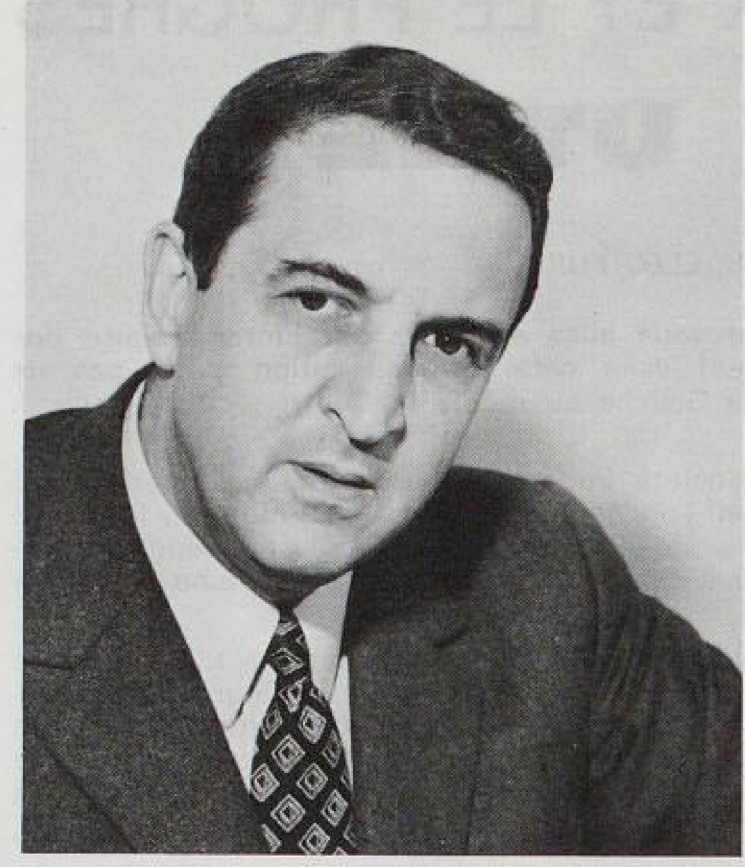


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 ET 11 MARS 1973

XV[e] Arrondissement - 17[e] Circonscription - Quartier Saint-Lambert

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

POUR LE SOUTIEN AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Union des Démocrates pour la V[e] République

Républicains Indépendants - Centre Démocratie et Progrès

Jacques MARETTE

Ancien Ministre - Député sortant du XV[e] - Quartier Saint-Lambert

50 ans - Ancien Sénateur de la Seine

Ancien Conseiller Municipal de Paris et Conseiller Général de la Seine

Électrices, Électeurs,

Vous avez, en 1962, élu pour la première fois dans cette circonscription Jacques MARETTE et Bernard ROCHER avec 65 % des voix au deuxième tour — il ne leur manquait que 103 voix pour être élus dès le premier tour.

Vous les avez réélus aux élections législatives de 1967 et 1968. Il ne leur manquait que 1 903 voix sur 54 701 suffrages exprimés en 1967 et 588 voix sur 53 435 suffrages exprimés en 1968.

Vous avez assuré en 1965 et 1971 le succès de la liste de la majorité aux élections municipales (Union pour le Renouveau de Paris) avec en 1971 près de 50 % de voix dès le premier tour dans la circonscription Saint-Lambert.

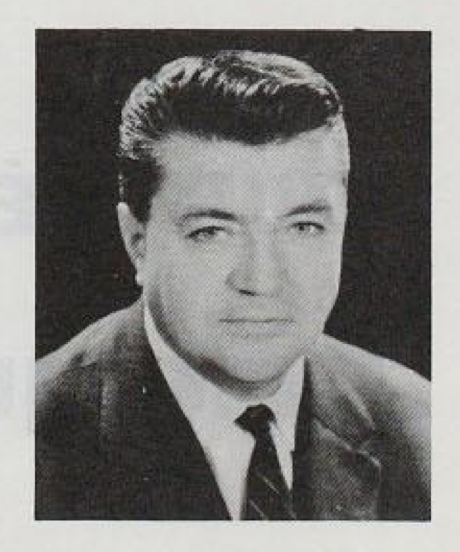
Vous avez, en 1969, élu Georges POMPIDOU, Président de la République, avec 60 % des suffrages contre 40 % à Alain POHER au deuxième tour.

Soyez logiques avec vous-mêmes. Votez massivement dès le premier tour Jacques MARETTE - Bernard ROCHER.

SUPPLÉANT

Bernard ROCHER

Ancien Député - 52 ans - Conseiller de Paris
Président de la 3[e] Commission (Voirie - Urbanisme - Environnement)
Ancien Président du Conseil de Paris
Président du Comité Extra-Municipal du Commerce Parisien
Administrateur du District



UNE MAJORITÉ POUR LA PAIX ET LE PROGRÈS

La France est menacée de dictature. On veut la contraindre à se résigner à un pouvoir qui s'imposerait dans le désespoir national, lequel pouvoir serait alors évidemment essentiellement celui du vainqueur, c'est-à-dire, du communisme totalitaire. Naturellement, on le colorerait pour commencer d'une apparence trompeuse en utilisant l'ambition et la haine de politiciens au rancart. Après quoi, ces personnages ne pèseraient pas plus lourd que leur poids, qui ne serait pas lourd !

Eh bien non ! la République n'abdiquera pas ! le peuple se ressaisira, le progrès, l'indépendance et la paix l'emporteront avec la liberté.

Vive la République, vive la France.
Charles de GAULLE,
(30 mai 1968.)

Contre Jacques MARETTE, seul candidat investi par les trois formations de la majorité : U.D.R., Républicains Indépendants, C.D.P. : sept adversaires ! Un communiste, un P.S.U., un U.G.S.D., un ligue communiste, un front progressiste, un réformateur et un front national-ordre nouveau. Tous, à l'exception de la candidate communiste, complètement inconnus dans la circonscription. Faute de pouvoir opposer au député sortant un adversaire de poids, les oppositions ont multiplié les candidats pour empêcher les électeurs de se prononcer en toute clarté. Dérisoire manœuvre qui ne peut que profiter aux communistes ! mais peut-être est-ce là le but poursuivi !

Appelez VIC 41-01
Jacques MARETTE
vous parle

VOTEZ UTILE !

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le choix décisif que vous allez effectuer par l'intermédiaire des candidats qui s'affrontent dans cette circonscription, n'est pas un choix entre la Droite, la Gauche ou même le Centre : c'est un choix de Société :

— D'une part, une société imparfaite : la nôtre, mais perfectible, qui admet la contestation, l'opposition, le pluralisme culturel, la liberté d'information, d'entreprise, d'enseignement, et qui, en dépit de certaines erreurs, est en train de faire de la France la troisième puissance économique du monde.

— De l'autre, une société collectiviste, bureaucratique, avant d'être totalitaire, fondée sur la lutte des classes et la dictature du « Prolétariat », qui ruinerait notre pays en moins de dix-huit mois, stopperait la construction de l'Europe, supprimerait la liberté de l'emploi, la liberté d'enseignement et la liberté d'entreprise, avant de s'attaquer à la liberté de la presse, et ferait de notre pays, au mieux un second Chili, au pire une autre Tchécoslovaquie.

Il n'y a pas d'autres termes à cette alternative : la fausse troisième force que tentent en vain de faire renaître les Réformateurs, n'existe pas. Ils peuvent rêver d'un groupe-charnière, d'un retour à la IVe République. Ils devront tôt ou tard, eux aussi, choisir entre notre société libérale et la « démocratie populaire ».

Les communistes, le P.S.U., l'U.G.S.D., la ligue communiste veulent la revanche par les urnes de leur révolution manquée de mai 1968. Durant ce mois tragique, vous avez eu un avant-goût de ce que deviendrait notre pays si la « Gauche-Unie » l'emportait : violence, intimidation, épuration, intoxication, censure de la presse et de la radio par des comités insurrectionnels et irresponsables, destruction de nos écoles, de nos universités, de notre économie; et après une période d'anarchie, la dictature du plus organisé, du plus fort : le parti communiste appuyé par la C.G.T.

Vous connaissez tous Jacques MARETTE et Bernard ROCHER. Chacun d'entre vous a pu apprécier depuis onze ans leur travail, leur dynamisme ainsi que leur absence de sectarisme dans l'exercice de leur mandat.

Aujourd'hui, dans ces élections décisives pour l'avenir de la France, ils se présentent à vos suffrages, fidèles à leurs convictions de toujours, décidés à défendre vos libertés. En votant pour eux massivement dès le premier tour, vous êtes sûrs que dans cette circonscription le communisme et ses satellites : P.S.U., U.G.D.S., ligue communiste ne l'emporteront pas.

Jacques Marette est un homme de grande valeur. C'est aussi, moralement, un "monsieur".

Charles de Gaulle
4 décembre 1967

C. de Gaulle

POUR DÉFENDRE VOS LIBERTÉS, VOTEZ :

Jacques MARETTE

Suppléant Bernard ROCHER

Vu le Candidat

Imp. Studium 92120 Montrouge